

République Française  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Sélestat-Erstein

---

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE BENFELD ET ENVIRONS**

---

Conseil de Communauté  
A la salle polyvalente - HUTTENHEIM  
10 avril 2008 à 18H00

**ORDRE DU JOUR – SEANCE DU 10 AVRIL 2008**

1. Installation du Conseil Communautaire
2. Election du Président
3. Fixation du nombre de Vice-Présidents
4. Election des Vice-Présidents

Le Conseil de la Communauté de Communes de BENFELD et ENVIRONS s'est réuni, en séance ordinaire, le 10 avril 2008 à 18H00, sur convocation régulière en date du 3 avril 2008 sous la présidence de Mme Esther SITTLER, Présidente.

Mme Esther SITTLER, Présidente de la Communauté des Communes de Benfeld et Environs, salue les délégués.

**Discours de Mme Esther SITTLER, Présidente.**

« J'arrête mes fonctions de présidente de la Cocoben avec le cœur lourd. Mais vu mes fonctions parlementaires, je préfère céder la place à quelqu'un de plus disponible afin de profiter également de ma vie de famille. Je me rappelle de tout le travail accompli avec M. Gaston SCHMITT, ancien président. Je félicite les nouveaux élus et les délégués élus intercommunaux. Il ne faut pas ici penser à sa commune mais raisonner au niveau intercommunal. Il faut faire un pas en arrière pour prendre du recul et voir le territoire dans son ensemble. Il faut s'occuper du Bourg-Centre mais ne pas oublier les petits villages. Je vous souhaite de réussir cette gymnastique. La Communauté de communes n'a pas à rougir de ce qui a été fait durant ces sept années. L'enveloppe des crédits alloués à des projets intercommunaux par le conseil général du Bas-Rhin a été entièrement consommée. Cela démontre le dynamisme de notre communauté. Je remercie les anciens délégués, les délégués encore autour de cette table ainsi que les vice-présidents qui ont travaillé ensemble dans l'intérêt de l'intercommunalité. Au début, nous avons un bouillonnement avec le fort renouvellement de 2001. Aujourd'hui, le renouvellement est moins important. Je remercie aussi le personnel de la communauté de communes qui a accompagné les élus dans leurs tâches. Je les remercie pour leur compétence et leur disponibilité. »

## **1) Installation du Conseil Communautaire**

La Présidente, expose qu'il est nécessaire de procéder à l'installation du nouveau Conseil Communautaire, suite à la désignation des délégués titulaires et suppléants par les communes membres.

L'assemblée est composée de 26 membres titulaires et 26 membres suppléants dont la clé de répartition est fixée par les statuts.

**VU** la délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2008 de la commune de BENFELD

**VU** la délibération en date du 26 mars 2008 de la commune de HERBSHEIM

**VU** la délibération en date du 14 mars 2008 de la commune de HUTTENHEIM

**VU** la délibération en date du 25 mars 2008 de la commune de KERTZFELD

**VU** la délibération en date du 25 mars 2008 de la commune de KOGENHEIM

**VU** la délibération en date du 31 mars 2008 de la commune de MATZENHEIM

**VU** la délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2008 de la commune de ROSSFELD

**VU** la délibération en date du 21 mars 2008 de la commune de SAND

**VU** la délibération en date du 21 mars 2008 de la commune de SERMERSHEIM

**VU** la délibération en date du 14 mars 2008 de la commune de WESTHOUSE

**VU** la délibération en date du 15 mars 2008 de la commune de WITTERNHEIM

Les délégués titulaires sont les suivants :

André	WETZEL	BENFELD
Jean-Claude	AMPSLER	BENFELD
Christian	PECHEUX	BENFELD
Jean-Marc	SAAS	BENFELD
Xavier	MULLER	BENFELD
Esther	SITTLER	HERBSHEIM
Jean-Georges	GUTH	HERBSHEIM
Auguste	SCHNAITER	HUTTENHEIM
Jean-Jacques	BREITEL	HUTTENHEIM
Mireille	LUX	HUTTENHEIM
Christophe	SAETTEL	KERTZFELD
Claude	SCHOETTEL	KERTZFELD
Francine	FROMENT	KOGENHEIM
Patrick	THIRION	KOGENHEIM
Michel	KOCHER	MATZENHEIM

Martine	LIMACHER	MATZENHEIM
Jean-Claude	ROHMER	ROSSFELD
Daniel	KOEHLER	ROSSFELD
Denis	SCHULTZ	SAND
Jean-Paul	BRUGGER	SAND
Roger	KIEFFER	SERMERSHEIM
Marie-Thérèse	GEORGE	SERMERSHEIM
Claude	WISSENMEYER	WESTHOUSE
Suzanne	WENDLING	WESTHOUSE
Jacques	HELFTER	WITTERNHEIM
Christiane	SPITZ	WITTERNHEIM

Après l'appel nominal, les délégués sont déclarés installés dans leurs fonctions de conseillers communautaires titulaires.

Ont été désignés délégués suppléants :

Louis	ZOBEIDE	BENFELD
Jacky	WOLFARTH	BENFELD
Yves	JEZEQUEL	BENFELD
Isabelle	ALLHEILIG	BENFELD
Lucienne	GILG	BENFELD
Odile	BRUN	HERBSHEIM
Sylviane	WEISS	HERBSHEIM
Jacques	ANN	HUTTENHEIM
Eric	GAUDRY	HUTTENHEIM
Annette	WAGNER	HUTTENHEIM
Edmond	SCHOULER	KERTZFELD
Honoré	HIRLI	KERTZFELD
Albert	LIROT	KOGENHEIM
Joseph	KIRSTETTER	KOGENHEIM
Laurent	JEHL	MATZENHEIM
Claude	DRENTEL	MATZENHEIM
Christian	MANGOLD	ROSSFELD
Jean-Jacques	HAENEL	ROSSFELD
Martin	SCHROETTER	SAND
Anny	SUR-RIEGEL	SAND
Maurice	SCHWARTZ	SERMERSHEIM
Jacky	BLUMERT	SERMERSHEIM
Gérard	FEIST	WESTHOUSE

Didier	WEHRLI	WESTHOUSE
Jean-Georges	CHRIST	WITTERNHEIM
Denis	ADAM	WITTERNHEIM

Après l'appel nominal, les délégués sont déclarés installés dans leurs fonctions de conseillers communautaires suppléants.

Mme SITTLER déclare installé le Conseil Communautaire.

La Présidente procède ensuite à l'appel nominal des délégués présents :

André	WETZEL	BENFELD	
Jean-Claude	AMPSLER	BENFELD	
Christian	PECHEUX	BENFELD	
Jean-Marc	SAAS	BENFELD	
Xavier	MULLER	BENFELD	
Esther	SITTLER	HERBSHEIM	
Odile	BRUN	HERBSHEIM	Suppléante de Jean-Georges GUTH
Auguste	SCHNAITER	HUTTENHEIM	
Jean-Jacques	BREITEL	HUTTENHEIM	
Mireille	LUX	HUTTENHEIM	
Christophe	SAETTEL	KERTZFELD	
Claude	SCHOETTEL	KERTZFELD	
Francine	FROMENT	KOGENHEIM	
Patrick	THIRION	KOGENHEIM	
Michel	KOCHER	MATZENHEIM	
Martine	LIMACHER	MATZENHEIM	
Jean-Claude	ROHMER	ROSSFELD	
Jean-Jacques	HAEHNEL	ROSSFELD	Suppléant de Daniel KOEHLER
Denis	SCHULTZ	SAND	
Jean-Paul	BRUGGER	SAND	
Roger	KIEFFER	SERMERSHEIM	
Marie-Thérèse	GEORGE	SERMERSHEIM	
Claude	WISSENMEYER	WESTHOUSE	
Suzanne	WENDLING	WESTHOUSE	
Jacques	HELFTER	WITTERNHEIM	

Christiane	SPITZ	WITTERNHEIM	
------------	-------	-------------	--

## **2) Election du Président**

M. Auguste SCHNAITER, doyen d'âge, procède à l'appel à candidature.

M. Michel KOCHER se déclare candidat à la présidence.

Aucun autre candidat ne se déclare, il est alors procédé au vote à bulletins secrets.

### Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 01
- suffrages exprimés : 25
- majorité absolue : 13

Ont obtenu :

- M. Michel KOCHER : 24 voix
- M. Denis SCHULTZ : 01 voix

M. Michel KOCHER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé Président, et a été installé.

M. Michel KOCHER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

### **Discours de M. Michel KOCHER, Président de la Communauté de communes de Benfeld et environs.**

« Permettez-moi d'abord d'exprimer mon émotion suite à mon élection comme Président de la Communauté de communes de Benfeld et environs. J'ai une pensée pour René HALM, ancien maire de MATZENHEIM et qui fut le premier président de notre intercommunalité. J'ai ce soir la chance d'être en présence de mes deux prédécesseurs : Gaston SCHMITT et Esther SITTLER.

Je travaillerai dans l'intérêt de l'intercommunalité. Nous avons aussi notre place dans d'autres organismes comme le SCOTERS ou le Pays d'Alsace Centrale. Nous devons bien nous positionner dans l'intérêt communautaire tout en n'oubliant pas

nos spécificités. Il faudra continuer le travail avec l'Entente Intercommunale, mais sans perdre notre identité.

On a beaucoup de travail et des dossiers importants qui nous attendent comme le contrat de territoire qui devra être approuvé par la Communauté de communes et les 11 communes. Il faudra que les communes déterminent leurs investissements et cela passera par la communauté de communes. Il faudra que ces sommes soient bien réparties et veiller à la solidarité entre les communes. Le but est d'organiser le territoire et de réfléchir ensemble.

Le deuxième sujet que je souhaite aborder est l'assainissement : Nous devons choisir le futur opérateur. Je n'ai pas d'a priori. Il peut être public ou privé. L'important est la qualité du service et son coût. Cela se jouera entre le SDEA et les trois opérateurs privés qui ont fait acte de candidature.

Le troisième sujet est la politique jeunesse. Nous avons eu des difficultés pour définir ce qu'on attend d'Espce-Jeunes et fixer des objectifs. Il faut faire cela avant d'être exigeant avec eux.

Le quatrième sujet concerne l'aire d'accueil des gens du voyage. Malgré les études menées, aucun lieu d'implantation n'a pu être trouvé, faute de consensus. Il faut se remettre au travail sur ce dossier et trouver un lieu d'implantation ou on nous l'imposera. C'est un sujet délicat et difficile mais nous y arriverons.

Nous avons jusqu'ici travaillé dans une bonne ambiance, grâce à Esther SITTLER, avec le même esprit de développement du territoire. Dans les différentes instances, nous sommes là pour travailler pour les 16 000 habitants.

Pour accomplir ce travail, je vous propose ce soir de reconduire trois vice-présidents et d'en désigner trois nouveaux. Sur la parité, je note qu'il n'y a que 6 femmes sur les 26 délégués. »

### **3) Fixation du nombre de Vice-Présidents**

Le Président, expose qu'en vertu des dispositions des articles L. 5211-2 et L.2122-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales, il est doit être procédé à la fixation du nombre de Vice-Présidents.

Le Président propose de fixer le nombre de Vice-Présidents à 6.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

Fixe le nombre de Vice-Présidents à 6.

### **4) Election des Vice-Présidents**

#### **a) Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président**

M. Michel KOCHER, Président, propose M. Claude WISSENMEYER au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Aucun autre candidat ne se déclare, il est alors procédé au vote à bulletins secrets.

#### Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 01
- suffrages exprimés : 25
- majorité absolue : 13

Ont obtenu :

- M. Claude WISSENMEYER : 25 voix

M. Claude WISSENMEYER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président, et a été installé.

M. Claude WISSENMEYER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

#### **Discours de M. Claude WISSENMEYER, élu 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de communes de Benfeld et environs délégué à la jeunesse, au monde associatif et à la circulation.**

« Je vous remercie de votre confiance. Il y a 7 ans, Michel KOCHER n'a pas été élu vice-président de justesse. Entre temps, nous avons appris à le connaître par ses interventions parfois musclées mais toujours pertinentes. Michel KOCHER a œuvré de même au sein du SMICTOM et du SYNDILL. Nous avons fait le bon choix. Michel KOCHER sera un président dynamique et disponible. Il y a 7 ans, j'ai été élu et cela n'était pas prévu. Je veux remercier tous ceux qui m'ont appris ce que je sais. J'étais à bonne école. J'ai apprécié la façon de travailler à la Cocoben en commission, avec les délégués, le personnel et la présidente. Je souhaite aborder trois points : D'abord les pistes cyclables : Celle de BENFELD-WESTHOUSE est sur les rails et je peux vous assurer qu'elle sera menée à terme plus rapidement que celle de BENFELD-ROSSFELD.

Ensuite le taxi à la carte qui marche très bien. Je m'attèlerai à son développement.

Enfin l'Espace-Jeunes : On a eu du mal à définir ce qu'on attend d'eux. Je m'attacherai à ce que les associations bénévoles du territoire et l'Espace Jeunes puissent travailler ensemble. On peut repenser la politique jeunesse dans l'intérêt de notre territoire, de notre canton. Je dis « notre canton » car il est temps que WESTHOUSE rejoigne le canton de BENFELD, qui est le sien. »

#### **b) Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président**

M. Michel KOCHER, Président, propose M. Denis SCHULTZ au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

Aucun autre candidat ne se déclare, il est alors procédé au vote à bulletins secrets.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 04
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- M. Denis SCHULTZ : 21 voix
- M. Jacques HELFTER : 1 voix

M. Denis SCHULTZ ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-Président, et a été installé.

M. Denis SCHULTZ a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**Discours de M. Denis SCHULTZ, élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de communes de Benfeld et environs et délégué au développement durable, à l'environnement, au périscolaire, à la petite enfance et au tourisme.**

« Je me suis fortement investi dans le domaine social à la Communauté de communes. J'espère qu'on réussira à travailler dans un véritable esprit intercommunal et qu'on pensera d'abord à la communauté de communes. Dans mes compétences : le périscolaire et la petite enfance. Il faut avancer sur ces dossiers. Il y a un travail urgent à faire en commission. Pour le tourisme, Claude WISSENMEYER a fait du bon travail. Ce domaine rejoint l'environnement et le développement durable. Il faut qu'on puisse avancer sur le tourisme notamment avec les communautés de communes voisines. Il faudra être créatif et imaginatif et il faudra jouer avec les limites budgétaires. Travailler en partenariat avec les autres acteurs pour que cet objectif soit réaliste et profond. Je vous remercie de votre confiance. »

**c) Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

M. Michel KOCHER, Président, propose Mme Francine FROMENT au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

Aucun autre candidat ne se déclare, il est alors procédé au vote à bulletins secrets.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 06
- suffrages exprimés : 20
- majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Mme Francine FROMENT : 18 voix
- M. Jean-Jacques BREITEL : 1 voix
- M. Roger KIEFFER : 1 voix

Mme Francine FROMENT ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, et a été installée.

Mme Francine FROMENT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**Discours de Mme Francine FROMENT, élu 3ème Vice-Présidente de la Communauté de communes de Benfeld et environs déléguée à l'économie et à la coopération transfrontalière.**

« Je remercie les 18 collègues qui ont bien voulu m'accorder leur confiance et je tâcherai de convaincre les autres au cours des six années à venir. Je remercie M. le Président pour m'avoir choisi dans son équipe. Je m'attacherai exclusivement à la mission qui m'a été confiée. Par conséquent, je ne serai pas membre d'une autre commission.

Je tiens aussi à remercier publiquement Monsieur Gaston SCHMITT, qui a été mon guide dans la vie publique et qui m'a permis d'accéder à ces fonctions.

Je vais maintenant rapidement développer les grands axes qui touchent aux trois domaines de compétences que le Président voudra bien me confier, avec votre accord.

Le parc d'activités des nations intercommunal à Benfeld s'étend sur une trentaine d'hectares. Il regroupe une quarantaine d'entreprises qui emploient plus de 320 salariés. La taxe professionnelle de zone devrait rapporter près de 80 000€ pour l'année 2008. La troisième phase qui compte 8 hectares a déjà trouvé de nombreux preneurs. La cession relativement rapide des terrains, compte tenu de la sélection sévère qui a été opérée par la cocoben, démontre que notre secteur avec l'axe de la 83 est intéressant.

Il est idéalement situé pour les entreprises de Wissembourg à Bâle et qu'il s'agit d'un atout formidable que la zone soit située à proximité de la RD1083, du chemin de fer et de la VRPV.

L'économie est porteuse de tous les défis du futur. Nous nous sommes battus pour qu'au SCOTERS, nous puissions conserver des zones d'activités dignes de ce nom.

Récemment encore, le Conseil a décidé que toutes les zones créées dans les communes membres seraient intercommunales à partir du 5<sup>ème</sup> hectare. C'est une avancée significative mais qui doit se faire dans le cadre d'un schéma intercommunal des zones d'activités. Je me propose avec les maires à le mettre en place et en œuvre.

La commune de KOGENHEIM possède 47 hectares de terrains sur la route d'Epfig qui ont été désignés par l'arrêté préfectoral en 1993 comme zone d'activités économique à vocation intercommunale. L'économie doit jouer son rôle au niveau intercommunal sans léser la dynamique au niveau communal pour des zones de moins de 5 hectares.

Dans le cadre de l'économie, je me propose également de suivre la pépinière d'entreprises et la plateforme départementale de Dambach-la-Ville :

Ce projet porté par la communauté de communes de Sélestat est soutenu par de nombreuses communautés de communes dont la notre. Elle a pour but de venir en aide aux chefs d'entreprise qui démarrent afin de leur donner un coup de pouce logistique. Ensuite, si les entreprises prennent leur envol, elles peuvent être accueillies sur les différentes zones des communautés de communes partenaires.

L'ensemble des communautés de communes d'Alsace Centrale est concernée par cette plateforme réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes du Bernstein et de l'Ungersberg. Elle a pour vocation d'accueillir les entreprises qui ont un besoin important en termes de surface de terrain. Les Communautés de communes dont celle de Benfeld et environs s'engagent à cet égard à ne pas réaliser de telles zones destinées en particulier aux activités logistiques ou autres consommatrices de terrains. En contrepartie, la Cocoben touchera une partie de la TPZ générée par la plateforme départementale, dont le montant n'est pas encore connu. Toutefois, de ce montant sera déduit une quote-part pour le fonctionnement de la plateforme.

*Le deuxième champ que je souhaite investir est complémentaire à celui de l'économie puisqu'il concerne la plateforme de formation :*

Les Communautés de communes du Rhin, du pays d'Erstein et de Benfeld et environs se retrouvent dans le cadre de leur entente. Un premier projet concret a germé : il s'agit de la création d'une plateforme de formation qui doit être basée à BENFELD, dans les locaux du Cardinal, appartenant à la ville. Cette plateforme permettra aux adultes de se former afin d'améliorer leurs compétences professionnelles ou se réorienter. Ils bénéficieront dans ces locaux des dernières technologies en matière de formation à distance. Un accord a été trouvé avec la ville qui met les locaux à la disposition de la COCOBEN moyennant un loyer. Ce loyer sera pris en charge par le gestionnaire de la plateforme qui doit être l'AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes). La Communauté de communes finance pour sa part exclusivement une part de l'aménagement initial des locaux à hauteur de 14 000€, en partenariat avec le conseil général et les deux autres communautés de communes.

Ce projet en est à ses débuts et je m'engage à le suivre de près pour qu'il aboutisse aussi rapidement que possible.

*Enfin, je me propose de participer activement au groupement local de coopération transfrontalière Vis-à-Vis :*

- Le groupement local de coopération transfrontalière « Vis-à-vis » est un établissement qui a été créé en 2004 et qui constitue un formidable outil de coopération transfrontalière, avec nos voisins et amis allemands. Les membres en sont les communautés de communes du Pays d'Erstein, du Rhin, du pays de Sainte Odile et évidemment de Benfeld et environs et des villes de Lahr, Friesenheim, Schwanau, Kippenheim, Kappel, Russ Meissenheim et Ringsheim.

Le groupement permet notamment :

- la réflexion sur la réalisation d'un pont sur le Rhin qui nous tient particulièrement à coeur
- l'organisation de manifestations culturelles et sportives
- l'organisation d'action de promotion touristique
- l'édition d'un calendrier des manifestations
- la mise en place de liaisons de transports publics transfrontalières en accord avec le département du Bas-Rhin.
- La promotion des activités et des échanges entre les établissements scolaires
- La promotion des activités et des échanges entre les associations

Ces actions permettent ou permettront de renforcer les liens entre nos deux territoires et seront notamment les garants d'une économie dynamique.

Il faudra relancer et soutenir les actions en direction de l'artisanat et du commerce de proximité à travers les dispositifs existants comme le FISAC (fonds d'intervention pur la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) proposé par l'Etat.

Cela permet de conserver les commerces et d'en développer d'autres selon le besoin dans toutes les communes de la Cocoben. Des subventions sont attribuées pour l'embellissement intérieur et extérieur des commerces et de leurs abords.

Je vous remercie de votre attention. »

#### **d) Election du 4<sup>ème</sup> Vice-Président**

M. Michel KOCHER, Président, propose M. Jean-Claude ROHMER au poste de 4<sup>ème</sup> Vice-Président.

Aucun autre candidat ne se déclare, il est alors procédé au vote à bulletins secrets.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 04
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- M. Jean-Claude ROHMER: 21 voix
- M. Roger KIEFFER : 1 voix

M. Jean-Claude ROHMER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président, et a été installé.

M. Jean-Claude ROHMER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**Discours de M. Jean-Claude ROHMER, élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de communes de Benfeld et environs délégué au suivi des travaux, au logement, à l'habitat et au patrimoine.**

« Je vous remercie pour votre vote. La délégation confiée par M. le Président sera plus technique.

Il m'appartiendra de mettre en place ce nouveau poste qui concerne surtout le suivi des travaux et des bâtiments. J'aurai intervenir sur la voirie et le suivi des autres chantiers ainsi que le ravalement de façades des maisons. »

**e) Election du 5<sup>ème</sup> Vice-Président**

M. Michel KOCHER, Président, propose M. Auguste SCHNAITER au poste de 5<sup>ème</sup> Vice-Président.

Aucun autre candidat ne se déclare, il est alors procédé au vote à bulletins secrets.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 04
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- M. Auguste SCHNAITER: 20 voix
- M. Jean-Jacques BREITEL : 1 voix
- M. Xavier HUMLER : 1 voix

M. Auguste SCHNAITER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président, et a été installé.

M. Auguste SCHNAITER a déclaré accepter d'exercer cette fonction

**Discours de M. Auguste SCHNAITER, élu 5ème Vice-Président de la Communauté de communes de Benfeld et environs délégué à l'eau, à l'assainissement et aux réseaux divers.**

« Je remercie tous les délégués qui ont voté pour moi. L'eau est un enjeu majeur des années à venir et ce dans tous ses états. Je veux évoquer le puits de forage qui doit se faire pour assurer la ressource en eau non seulement du Ried mais également d'Erstein Sud ainsi que l'ensemble des réseaux.

C'est un enjeu majeur pour le prix de l'eau. Pour le réseau d'assainissement, je dirai qu'il a un certain âge et qu'il faut faire attention aux dépenses à engager. La Communauté de communes a gagné en population, elle a grandi. Il faudra donc faire aussi grandir la station d'épuration. Je suis prêt à œuvrer en ce sens et à continuer à apprendre au contact de vous tous. On prendra les décisions ensemble.»

#### **f) Election du 6<sup>ème</sup> Vice-Président**

#### **4) Election des Vice-Présidents**

M. Michel KOCHER, Président, propose M. Jean-Claude AMPSLER au poste de 6<sup>ème</sup> Vice-Président.

Aucun autre candidat ne se déclare, il est alors procédé au vote à bulletins secrets.

#### **Premier tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 05
- suffrages exprimés : 21
- majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- M. Jean-Claude AMPSLER: 14 voix
- M. Roger KIEFFER : 1 voix
- M. Jacques HELFTER : 1 voix
- Mme Martine LIMACHER : 1 voix
- M. Jean-Marc SAAS : 1 voix
- M. André WETZEL : 3 voix

M. Jean-Claude AMPSLER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé 6<sup>ème</sup> Vice-Président, et a été installé.

M. Jean-Claude AMPSLER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**Discours de M. Jean-Claude AMPSLER, élu 6ème Vice-Président de la Communauté de communes de Benfeld et environs délégué au parc de matériel, à la communication et à l'informatique.**

« Je remercie ceux qui ont voté pour moi. Je suis un inconnu à BENFELD et ce score ne m'étonne donc pas. Je remercie le Maire de BENFELD, M. André WETZEL, pour la confiance qu'il m'accorde. Sur le parc de matériel, ma fonction consistera à gérer le parc en fonction d'un planning ainsi que l'atelier intercommunal qui est en voie d'achèvement. Pour la communication : une réflexion est à mener sur le site internet pour son fonctionnement futur. Pour le Cocoben infos, il faudra également voir quelle fréquence de publication nous souhaitons adopter. Le SIG (système d'information géographique) est un outil important qu'il conviendra d'utiliser à bon escient. L'absence de serveur sera aussi quelque chose à régler. »

**Discours de conclusion de M. Michel KOCHER, Président.**

« Le prochain conseil de communauté aura lieu le 17 avril prochain à 18H30 à KOGENHEIM à la maison des associations. Je remercie les délégués qui ont travaillé pendant ces sept années, ceux qui sont élus et ceux qui ne le sont plus. Je remercie la présidente qui a contribué à la bonne ambiance. Je souhaite qu'elle se maintienne pour les débats à venir car nous avons des enjeux importants devant nous. Nous avons pris des compétences sur le principe de faire ensemble ce qu'une commune ne peut pas faire toute seule. Il faut arrêter de transférer des compétences pour faire fonctionner celles que nous avons le mieux possible en limitant l'appel à la fiscalité. »

M. Auguste SCHNAITER invite M. le Président et l'ensemble des délégués au vin d'honneur.

M. Michel KOCHER invite ensuite les délégués à rejoindre le Sud-Hôtel pour un dîner.

Le Président,  
Michel KOCHER

Le Secrétaire élue,  
Mireille LUX  
Déléguée

Le Secrétaire administratif,  
Philippe GRUSSENMEYER  
DGS